

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
16 décembre 2014

Original : français

---

**Lettre datée du 11 décembre 2014,  
adressée au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent du Mali  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les conclusions de la troisième réunion ministérielle de la plateforme de coordination des stratégies Sahel (voir annexe) tenue à Bamako le 18 novembre 2014.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Sékou **Kassé**



**Annexe à la lettre datée du 11 décembre 2014  
adressée au Président du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent du Mali  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Troisième réunion ministérielle de la plateforme  
de coordination des stratégies Sahel**

**Conclusions**

Bamako, le 18 novembre 2014

1. La troisième réunion ministérielle de la plateforme de coordination des stratégies Sahel s'est tenue le 18 novembre 2014 au Centre international de conférences de Bamako, sous l'égide du Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale de la République du Mali, pays qui assure la présidence en exercice de la plateforme, S. E. M. Abdoulaye Diop.
2. La cérémonie d'ouverture de la réunion a été rehaussée par un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) M. Ban Ki-moon, lu par son Envoyée spéciale pour le Sahel, M<sup>me</sup> Hiroute Guebre Sellassie, ainsi que par les allocutions prononcées par le Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, S. E. M. Pierre Buyoya, le Représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, M. Michel Reveyrand de Menthon, le Secrétaire permanent du Groupe des cinq pays du Sahel, M. Najim Elhadj Mohamed, et S. E. M. Abdoulaye Diop.
3. En plus de la forte représentation de diverses institutions de la République du Mali, la réunion a enregistré la participation de hauts responsables des pays de la région sahélo-saharienne et d'autres pays et d'organisations sous-régionales, régionales et internationales, y compris des institutions financières. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali et Chef par intérim de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), M. David Gressly, le Commissaire des affaires macroéconomiques de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Ambassadeur Ibrahim Bocar Ba, et le Représentant spécial du Président de la Commission de la CEDEAO au Mali, M. Aboudou Cheaka Touré, ont également pris part à la réunion.
4. Les participants ont tenu à commémorer le premier anniversaire du lancement de la plateforme ministérielle à l'occasion de la visite conjointe dans le Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad), du 5 au 8 novembre 2013, du Secrétaire général de l'ONU, de la Présidente de la Commission de l'UA, des Présidents de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale, et du Commissaire en charge de la coopération internationale et du développement de l'UE, et ont salué les concepteurs de cette initiative. Ils ont pris note du communiqué conjoint émis le 17 novembre 2014 par les représentants des entités ayant pris part à cette visite de haut niveau, qui ont renouvelé l'engagement de leurs institutions respectives en faveur du Sahel.
5. La réunion a été l'occasion pour les participants de passer en revue les développements intervenus dans la région du Sahel depuis la deuxième réunion

ministérielle de la plateforme tenue à Bamako, le 16 mai 2014, et de procéder à des échanges fructueux sur les stratégies et initiatives pour le Sahel. Les participants ont salué les progrès réalisés par le Mali, dans le cadre des pourparlers intermaliens inclusifs de paix d'Alger. À cet égard, ils ont félicité tous les membres de l'équipe de médiation, notamment le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, ainsi que la CEDEAO, l'Organisation de la coopération islamique, l'ONU, l'UA et l'UE et leur ont réitéré leur soutien. Ils ont rendu un hommage particulier à l'Algérie, en sa qualité de chef de file de la médiation.

6. Les participants ont lancé un vibrant appel aux parties prenantes maliennes, notamment le Gouvernement et les mouvements armés, à saisir l'opportunité qu'offre ce processus de paix pour trouver une solution négociée et consensuelle à la crise actuelle, dans le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'intégrité territoriale et du caractère républicain et laïque de l'État malien. Ils ont souligné la nécessité pour les parties maliennes de tout mettre en œuvre pour maintenir entre elles le climat de confiance nécessaire à l'arrêt définitif de toutes les hostilités, ainsi qu'à la poursuite et à l'aboutissement des négociations en cours.

7. Les participants ont relevé, avec consternation, et ont fermement condamné les nombreuses attaques terroristes ayant visé les troupes et les installations de la MINUSMA, au cours des dernières semaines dans le nord du Mali, et ont présenté leurs condoléances les plus attristées à la MINUSMA, aux familles et aux gouvernements des victimes de ces attaques barbares, et ont salué leur engagement continu, en faveur de la paix et de la sécurité au Mali. Ils ont renouvelé leur soutien à la MINUSMA et ont relevé les immenses sacrifices consentis par son personnel en uniforme dans l'accomplissement de son mandat. Ils ont appelé à un soutien international accru en faveur de la MINUSMA pour lui permettre de faire face plus efficacement à la situation qui prévaut sur le terrain.

8. Les participants ont salué l'initiative du Gouvernement du Niger et de ses partenaires de convoquer une réunion des pays contributeurs de troupes à la MINUSMA, le 5 novembre 2014, à Niamey, afin de trouver les voies et moyens pour permettre à la MINUSMA de faire face à ces défis et ils ont encouragé toutes les parties prenantes à déployer les efforts nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations de cette importante réunion.

9. Les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à la persistance de la menace du terrorisme et d'autres formes de criminalité dans la région sahélo-saharienne, comme en témoignent notamment les incidents récurrents dans le nord du Mali et au Niger ainsi que les attaques que le groupe terroriste Boko Haram continue de commettre au Nigéria et au Cameroun. Ils ont également noté avec préoccupation la situation politique et sécuritaire difficile qui prévaut en Libye, soulignant en particulier les risques de déstabilisation qu'elle représente pour toute la région. Ils ont lancé un appel à l'ensemble des parties prenantes libyennes pour privilégier la voie du dialogue et les principes de tolérance afin de promouvoir une solution politique à la crise dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Ils ont appelé les pays de la région et la communauté internationale dans son ensemble à se mobiliser afin d'aider la Libye à relever le défi auquel elle est confrontée. Ils ont exprimé leur soutien aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Bernardino León et des pays voisins, notamment l'Algérie, le Tchad et la Tunisie, pour réunir les conditions d'un

dialogue entre toutes les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels.

10. Les participants ont condamné fermement le terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations et ont affirmé que l'islam, en tant que religion de paix, de modération et de tolérance, ne devrait d'aucune manière être lié aux mouvements terroristes et à leurs actes criminels qui représentent une menace réelle pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde.

11. Les participants ont pris note de la démission, le 31 octobre 2014, de M. Blaise Compaoré de son poste de chef d'État du Burkina Faso. Ils ont exprimé leur solidarité avec le peuple burkinabé, reconnaissant son aspiration profonde à de meilleurs systèmes de gouvernance, basés sur la démocratie, l'état de droit et le respect de la Constitution. Ils ont salué le sens des responsabilités dont ont fait preuve l'opposition, les leaders religieux et coutumiers, les composantes de la société civile et l'armée pour préserver la paix et la stabilité du Burkina Faso. Ils ont marqué leur accord avec les communiqués du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, à l'issue de ses quatre cent soixante-cinquième et quatre cent soixante-huitième réunions des 3 et 18 novembre 2014, ainsi qu'avec les conclusions de la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Accra, le 6 novembre 2014, appelant les parties prenantes burkinabé, y compris l'armée, à conjuguer leurs efforts pour une sortie rapide de la crise actuelle, à travers un processus de transition inclusif dirigé par un civil, dans le respect de la légalité et de l'esprit de la Constitution. Ils ont, à cet effet, félicité la CEDEAO, l'UA et l'ONU pour leurs efforts inlassables et opportuns, à travers une médiation tripartite, en vue d'aider les parties prenantes burkinabé, à aboutir à une résolution rapide de la crise, et se sont réjouis de l'adoption consensuelle de la charte de la transition et la nomination de son président, S. E. M. Michel Kafando.

12. Les participants ont exprimé leurs vives préoccupations face à la propagation de l'épidémie causée par le virus Ebola, qui menace toute l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Ils ont invité les États de la région et leurs partenaires à renforcer et coordonner leurs efforts en vue d'endiguer et d'éradiquer cette épidémie et de gérer ses conséquences sanitaires, humaines, sociales et économiques.

13. Les participants se sont félicités de la grande mobilisation de la communauté internationale et de ses bonnes intentions pour les pays et les populations de la région sahélo-saharienne et ont réitéré leur engagement à promouvoir la coopération et la coordination au niveau de l'ensemble des États de la région et la mise en cohérence des différentes stratégies et initiatives des organisations régionales et internationales, y compris celles des institutions financières, dans l'optique de leur mise en œuvre efficace et cohérente. À cet égard, ils ont remercié tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui ont déjà concrétisé leurs engagements de soutien financier et matériels en faveur des pays et populations du Sahel et ont invité tous les autres à bien vouloir matérialiser leurs engagements dans les meilleurs délais.

14. Les participants se sont félicités des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la feuille de route de la présidence malienne et ont salué le secrétariat technique pour ses efforts dans l'accomplissement de son mandat et la réalisation de ses activités, telles qu'instruites par la plateforme.

15. Les participants ont notamment apprécié le travail de cartographie des stratégies Sahel réalisé par le secrétariat, avec le concours technique de trois centres de recherche, l'Institut africain de la gouvernance, l'Institut d'études de sécurité et le Centre européen de gestion des politiques de développement, dont ils ont salué la contribution, et ont encouragé le secrétariat à approfondir ce travail de cartographie. Les participants ont adopté les termes de référence de la plateforme et ceux des groupes thématiques, préparés par le secrétariat technique. Ils ont aussi entériné le rapport d'activités du secrétariat technique, y compris le projet de termes de référence de son bureau physique, et ont invité les différents pays et institutions concernés à s'investir dans la mise en œuvre effective des groupes thématiques et du bureau physique avant la prochaine réunion de la plateforme. Ils ont exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement de la République du Mali pour les locaux et les équipements qu'il s'est engagé à mettre à la disposition du secrétariat technique au compte du bureau physique.

16. Les participants ont appelé le secrétariat technique à approfondir les analyses relatives aux questions de développement et, en particulier, les questions liées aux couches les plus défavorisées des populations du Sahel.

17. Les participants ont salué les avancées significatives réalisées dans la finalisation et la mise en œuvre des stratégies des différentes organisations partenaires et ont encouragé celles-ci à poursuivre ces efforts.

18. Les participants ont réitéré la nécessité pour les partenaires internationaux du Sahel d'appuyer les stratégies, initiatives et programmes mis en œuvre par les États de la région eux-mêmes et ont souligné l'importance de l'appropriation nationale et la dimension régionale de toutes les initiatives en faveur du Sahel. À ce titre, ils ont salué la participation du Groupe des cinq pays du Sahel à la plateforme à travers la présence de son secrétaire permanent à la troisième réunion. Ils ont salué l'engagement du Groupe à renforcer ses liens avec la plateforme et l'ont invité à faire partie de la plateforme et du secrétariat technique.

19. Les participants ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités et au peuple du Mali pour l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations et les facilités mises à leur disposition, qui ont permis l'organisation et la réussite de la réunion. Ils ont convenu de se réunir à nouveau dans six mois, sous la présidence de la République du Mali, qui communiquera une date après consultations.